

PLONÉOUR-LANVERN 25.01.2013

Attelages et cavaliers. Les licences en forte hausse

Forte de ses 118 adhérents, l'association Attelages et cavaliers entre terre et mer (ACTM) a tenu son assemblée générale vendredi. Après avoir brièvement exposé le bilan financier, positif, Pierre-Yves Guillermou, président, est revenu sur les licences FFE (Fédération française de tourisme) fléchées tourisme que l'association délivre depuis 2012. L'objectif d'enregistrer au moins 25 licences a largement été atteint, puisque l'association en a délivré 47 en 2012 et que 2013 s'annonce encore meilleure avec 59 licenciés enregistrés en janvier.

Un calendrier 2013 chargé

En avril devraient se tenir un vide grange et une vente de chevaux à Pouldreuzic. Puis, en septembre place aux Journées du cheval avec une balade et un concours d'attelage.

Enfin, plusieurs balades, dont des balades interassociatives, sont programmées tout au long de l'année. Sans oublier les différents stages d'attelage ; de maréchalerie, d'initiation trek, d'orientation, de premiers secours ou



Une soixantaine de personnes étaient présentes à l'assemblée générale de l'ACTM.

encore de bien-être du cheval au pré...

Par-delà les chemins

En 2012, l'association a informé le président de la communauté de communes du Haut Pays bigouden de son intention d'inscrire un circuit équestre (attelage et cavalier) au PDIPR et d'officialiser une boucle sur Pouldreuzic-

Plozévet. En collaboration avec les responsables des communautés de communes et Marie Rocher, récemment chargée de randonnées et tourisme pour les communautés de communes du Pays de Douarnenez et Haut Pays bigouden, espère mener à bien ce projet dans l'Ouest Cornouaille.

L'assemblée s'est achevée par

un buffet froid et une tombola.

Le bureau inchangé

Les membres du bureau restent inchangés : président, Pierre-Yves Guillermou ; vice président, Philippe Morin ; secrétaire : Isabelle Goupil ; secrétaire adjointe : Mévéna Le Roy ; trésorière : Alison Breton ; trésorière adjointe : Amaya Gamboa.